

Soucieux de promouvoir les projets qu'ils soutiennent, les donateurs sortent de l'anonymat. Si les origines de leur générosité sont multiples, donner leur permet de renforcer la cohésion familiale et de transmettre leurs valeurs aux générations suivantes

Philanthrope, de père en fil(le)s

Depuis les années 1990, la philanthropie familiale connaît un essor considérable aux Etats-Unis et dans d'autres régions du monde», affirment Anne-Claire Pache et Arthur Gautier, respectivement professeure et chercheur à la chaire philanthropie de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec). Le sujet était au cœur des deuxièmes « Rencontres internationales des philanthropes » organisées par Le Monde et la Fondation de France, en partenariat avec BNP Paribas Banque Privée, mardi 4 février à la Bibliothèque nationale de France, à Paris.

Anne-Claire Pache et Arthur Gautier, qui publient *La Philanthropie : une affaire de familles* (Autrement, 240 p., 19 €, parution le 5 mars), sont parvenus à interroger 29 familles, preuve de l'ouverture d'un milieu réputé pour son goût du secret. « Les familles estiment que la philanthropie a un rôle à jouer en France et elles l'assument, ce qui est nouveau », souligne Virginie Seghers, présidente de la société de conseil en investissement philanthropique Prophil.

« Les familles estiment désormais que la philanthropie a un rôle à jouer en France et elles l'assument »

VIRGINIE SEGHERS
présidente de Prophil

Tirailés entre le souhait de rester discrets et la volonté de mettre en lumière leurs projets, les philanthropes français sortent peu à peu de l'ombre. « Il est important qu'ils parlent des retombées sociales de leur engagement, cela permettra de briser le mythe de personnes riches coupées de la réalité », explique Sarah Chauleur, petite-fille d'un des fondateurs du groupe Seb, qui a lancé sa fondation en 2007, Première Pierre. Certains n'hésitent pas à se fédérer, en créant des associations comme Un esprit de famille, qui regroupe une trentaine de membres. « L'objectif est d'échanger, de partager notre expérience, pour ceux qui le veulent, de réaliser des cofinancements et de promouvoir collectivement la philanthropie à la française », précise Sabine Roux de Bézieux, sa présidente.

Comment définir cette philanthropie familiale ? Pour le Centre français des fonds et fondations, une fondation familiale est « créée par une ou plusieurs personnes privées au sein de laquelle les fondateurs ou des membres de leur famille continuent de jouer un rôle de gestion ou de gouvernance ». En France, ces projets peuvent prendre la forme d'une « fondation abritée », d'une fondation reconnue d'utilité publique (FRUP) ou d'un fonds de



CHLOË POIZAT

dotation, un outil simple pour ceux qui veulent se lancer. C'est d'ailleurs l'option choisie par Sophie Lacoste-Dournel, la petite-fille du fondateur de la marque au crocodile, et sept membres de sa famille. « Nos grands-parents nous ont transmis des valeurs de générosité, d'esprit d'équipe, explique-t-elle. Après la vente de notre participation dans le groupe familial, nous nous sommes demandé comment faire vivre ces valeurs au sein de la famille. Le fonds de dotation s'est imposé comme une bonne solution. En une demi-heure, nous avons défini l'objet du fonds Porosus, qui vise à favoriser l'émergence des jeunes talents dans le sport ou l'art. »

L'essor du nombre de fonds de dotation doit toutefois être relativisé. « Si près de 3500 structures ont été créées depuis cinq ans, plus de la moitié est des coquilles vides, confie Nathalie Sauvanet, res-

ponsable de l'offre philanthropie chez BNP Paribas Wealth Management. On estime entre 250 et 300 le nombre de fondations ou de fonds de dotation à caractère familial en France. »

Dans une société fondée sur le principe d'un Etat garant et responsable de l'intérêt général, le choix de certaines familles de consacrer une partie de leur fortune à des projets d'intérêt général les rend suspects. Ne s'agirait-il pas d'une façon d'échapper à l'impôt ou de se donner bonne conscience ? Ces soupçons ont la vie dure. « Leurs motivations sont bien souvent ailleurs. Elles sont diverses et intimes, étroitement liées à leur histoire, aux relations entre les membres de la famille, et aussi à leur rapport à l'argent », analyse M. Gautier.

En toile de fond, l'aspect religieux joue souvent un rôle important, le don étant une façon de mettre sa foi en pratique. Les points communs entre ces familles ? « Un niveau d'éducation élevé, qui comprend souvent une dimension artistique, une familiarité avec le bénévolat ou le secteur associatif, la présence de modèles ou de mentors en philanthropie... », répond M. Gautier.

Les initiatives philanthropiques peuvent aussi être motivées par la volonté d'honorer la famille. A la tête de la Fondation Mérieux, lancée par son père en 1967, Alain Mérieux, actuel président du groupe familial spécialisé dans la santé, a créé une seconde fondation après la mort accidentelle de son premier fils. Celle-ci prend le nom de Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, lorsque son deuxième fils disparaît prématurément lui aussi.

Une autre motivation est régulièrement mise en avant par les philanthropes : rendre à la société une partie de ce qu'ils ont reçu. « Vu les bénéfices générés par notre groupe, il était de notre devoir de lancer une action philanthropique afin d'être généreux envers des populations qui en ont besoin, explique Cécile Pirzio-Biroli, une des membres de la famille du premier brasseur mondial AB InBev, cofondatrice du Fonds Elisabeth et Amélie. Cela nous permet, en plus, de créer un projet fédérateur au sein de la famille. »

Cette action au service de l'autre est souvent perçue par les familles comme un moyen de participer à une aventure commune. « Notre fondation nous a soudés. Avec ma femme et nos enfants, nous avons construit quelque chose qui va bien au-delà des relations classiques parentales », souligne François Rebeyrol. Après avoir empoché 5 millions

d'euros en 2000 grâce aux stock-options que lui avait attribuées son employeur américain, il crée une fondation à laquelle il consacre son patrimoine. Depuis, Agir sa vie a soutenu 145 projets, dont beaucoup dans l'innovation sociale. Et cela devrait s'accélérer car le projet de la famille Rebeyrol ne s'inscrit pas dans une logique de transmission. « Pourquoi voudriez-vous que nos petits-enfants se sentent obligés de faire perdurer cette fondation ?, interroge-t-il. Nous préférons tenter de traiter les problèmes d'aujourd'hui en augmentant la dotation annuelle. Aux générations suivantes de définir leurs engagements. »

Un choix peu commun. « La transmission est clairement un objectif, même si nos enfants et, je l'espère, nos petits-enfants apporteront leur touche à la fondation et la feront évoluer, explique Sarah Chauleur. Ce passage de témoin est aussi important au niveau de l'actionnariat. Les membres de la famille détiennent encore plus de 40 % du capital du groupe Seb. Renforcer nos relations via des fondations peut être un bon moyen d'assurer la pérennité de l'entreprise. » Ce n'est pas Sophie Lacoste-Dournel qui la contredirait, après les péripéties rencontrées lors de la cession du groupe familial : « Notre fonds a vocation à être transmis. S'il pouvait permettre aux générations suivantes de se rassembler autour d'un thème fédérateur sans autre enjeu que la volonté d'aider, ce serait formidable. »

Mais tout n'est pas toujours idyllique. Le rifi autour de la Fondation des Treilles, accueillant artistes et scientifiques, le prouve. Au fil des ans et de l'évolution de la gouvernance, les membres de la famille sont devenus minoritaires. Et à la suite de divergences stratégiques, portant notamment sur l'objet de la fondation, une des descendantes de la famille Schlumberger a perdu le contrôle de la structure pourtant fondée par sa grand-mère.

Arriver à fédérer dans la durée les membres de la famille n'est pas non plus chose aisée. Entre les carrières à l'international des uns, les vies et envies des autres, il faut parfois composer. « Au début, nous avons dû affronter le scepticisme de la génération précédente, plus habituée à la charité traditionnelle, explique Cécile Pirzio-Biroli. Ensuite, il a fallu faire des concessions pour que l'objet de la fondation convienne au plus grand nombre afin de préserver la cohésion familiale. » ■

FRÉDÉRIC CAZENAVE
ET JÉRÔME PORIER

Le rêve américain, la réalité française

Fin 2013, Mark Zuckerberg, fondateur de Facebook, a fait sensation en annonçant son intention de donner 18 millions d'actions du réseau social à une association caritative. Ce qui équivaut, au cours actuel, à la bagatelle de 1 milliard de dollars ! Mark Zuckerberg a décidé de participer à l'opération « The Giving Pledge » (« promesse de don »), initiée en 2010 par Bill Gates et Warren Buffett. Pour appartenir à ce club, il faut donner au moins la moitié de sa fortune. Face à ces montants colossaux, la philanthropie française fait figure de lilliputienne. Doit-elle en rougir ? « Cette course au milliard n'est pas forcément une bonne chose. Lorsque Bill Gates injecte des sommes considérables dans un pays, cela peut aussi se faire au détriment des politiques publiques que les Etats devraient eux-même mener », regrette Firoz Ladak, directeur général des Fondations Edmond de Rothschild. L'origine du fossé entre la France et les Etats-Unis est connue : l'absence

d'Etat-providence outre-Atlantique a obligé la sphère privée à s'emparer de nombreux domaines comme la santé. Cela s'explique aussi par des raisons juridiques. « On nous oppose souvent aux Américains, mais en additionnant les impôts et les dons, les Français contribuent plus à l'intérêt général », souligne Sabine Roux de Bézieux, présidente d'Un esprit de famille. Même vision pour Francis Charhon, directeur général de la Fondation de France : « Contrairement à une idée préconçue, le cadre français est idéal pour favoriser la philanthropie. Ce qui nous manque, c'est une culture philanthropique ancrée dans la société. »

En attendant, l'Hexagone compte presque 300 fondations ou fonds de dotation familiaux, contre 40 000 aux Etats-Unis. Avec un actif de 850 millions d'euros, la plus grande est la Fondation Bettencourt Schueller. Un montant qui la situe pourtant à la 10^e place des fondations britanniques et à la 100^e aux Etats-Unis. ■